Huitième année. — N° 312 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 28 MARS 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

GRANDE MANIFESTATION POUR LE VOTE DES FEMMES

DIMANCHE 29 MARS à 3 heures, 1, RUE FEYDEAU

SOMMAIRE

La comédie de la lumière, JANE MISME.
Le Féminisme dans la rue.
Union Française pour le Suffrage des Femmes.
Electrices et Elues à l'Etranger.
Notes d'actualité : Discipline, ODETTE BUSSARD.
Les Gagne-Pain de la Femme.
Réunions de la Huitaine.
Les Femmes déléguées des Tribunaux d'enfants.
Tribune d'Anti-alcoolisme.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
Les Livres, ALICE BERTHET.
Le Théâtre.
Livres nouveaux.
La Presse et les Femmes.
Feuilleton : La Princesse et le Porcher, JACQUES TERNI.

La comédie de la lumière

Ils ont dit que la lumière soit! Et la lumière ne sera pas. Mais cela n'a aucune importance. Le rôle de la Commission d'enquête qui cuisine en ce moment ministres et magistrats est d'offrir satisfaction aux principes de la morale, non point par les conclusions ou les sanctions découlant de son œuvre, mais par le fait seul de son fonctionnement. Songez donc! D'incroyables maladresses de polémistes ont laissé percer publiquement que peut-être bien en France, sous la troisième république, la justice n'était point rendue en toute impartialité; que les plus hauts fonctionnaires de l'Etat, dont le devoir, entre tous, est de veiller à l'indépendance de la magistrature, sont peut être bien capables d'attenter eux-mêmes à cette indépendance. Quelle horreur! Qui l'eût cru! Non ce n'est pas possible! mais nous allons bien voir! Il faut que tout se découvre, que les voiles se déchirent que l'opinion publique soit éclairée et que justice se fasse de la moindre violation à la Justice si, par invraisemblable, violation il y eut! Et vite la Commission d'enquête de l'affaire Rochette qui, naguère, enquêta beaucoup pour ne rien savoir, enquête encore pour ne savoir pas davantage. Rien n'est plus drôle, ou plus triste, comme on voudra, que cette comédie.

Qu'en ressort-il?

Un président du Conseil, sur le désir du Ministre des Finances, agissant d'après le désir du défenseur d'un accusé, exprime à un procureur général le désir que la procédure de l'affaire en cours soit ralentie. Oh! rien que des souhaits en tout ceci. Des ordres, des menaces; fi donc! Vous dites? Nous sommes dans le monde des bons entendeurs? Toujours est-il que le ministre des finances avait entendu des menaces sous le désir de l'avocat et que le procureur général entendit un ordre sous le désir du Premier ministre. Il s'affole; il supplie le Président de la Chambre de se plier à cet ordre, sinon sa carrière à lui, pauvre procureur général, sera brisée. Le ministre de la Justice n'a rien su de tout cela. Mais deux ans plus tard, vient un autre ministre de la Justice qui demande au procureur compte de la fameuse remise. Le malheureux, pleurant, tremblant que sa carrière soit brisée cette fois parce qu'il a trop bien obéi l'autre fois, rédige une plainte sur la violence qu'il a subie et le chagrin qu'elle lui a fait et remet en grand secret ce papier au nouveau ministre. Le ministre le cache dans un profond tiroir et, quand il s'en va, il la confie, en grand secret, à son successeur. Lorsque le successeur à son tour s'en va, il pousse la discrétion plus loin..., il emporte le papier. Par le plus grand des hasards, car ni l'auteur, ni les détenteurs n'en ont parlé, tout le monde sait l'existence de cette pièce. Et chacun la nie devant la Commission d'enquête, un beau jour, chargée de tirer au clair toute cette affaire Rochette noyée dans la plus noire des bouteilles à l'encre. L'auteur ne sait pas ce qu'on veut lui dire : il n'a jamais rien écrit; le président de Chambre n'a jamais ouï parler de plainte ni de pression : c'est lui qui de son propre mouvement, a ordonné la remise. Le Président du Conseil et le Ministre des Finances aux désirs obéis, tombent de la lune. Le Ministre de la Justice qui a reçu le papier n'a rien à dire, non plus que celui à qui il l'a transmis et qui se l'est approprié. La Commission d'enquête se dissout. En somme rien que d'absolument innocent dans l'affaire Rochette, sauf Rochette.

Hélas! Voici que cinq ans après le procès Rochette, le ministre des finances d'autrefois, M. Caillaux, celui qui avait exprimé, sur le désir de l'avocat, le désir de la remise reprend le même portefeuille des finances. Il poursuit le projet épouvantable de faire enfin voter par les Chambres l'impôt sur le revenu. Tout sera bon, dans le camp ami des revenus sans impôt, pour arrêter le téméraire sur ce chemin funeste. On l'accuse de cent crimes qui n'ont rien à voir avec la question de l'impôt; on l'accable même parce que l'on croit découvrir qu'il fut un jour, il y a treize ans, lui aussi, ennemi de l'impôt ce dont on devrait le féliciter. Enfin sa femme, ayant tué l'accusateur, quelqu'un reprend la suite de celui-ci. Et c'est M. Barthou, l'ancien ministre de la Justice possesseur du papier de M. Fabre, le procureur général, qui vient le lire à la tribune afin d'apprendre à tous qu'un impôt protégé par un ministre ayant souhaité la remise de l'affaire Rochette ne peut être qu'une conception issue de l'enfer. Surquoi, re-commission d'enquête, d'après laquelle, de l'aveu des intéressés, les faits paraissent avoir été ce que nous venons de dire.

Nous ici, nous femmes jugées par les hommes au pouvoir encore indignes des hautes fonctions de citoyen, nous marquons les points dans ce déballage des dessous de la politique. Voilà des ministres, voilà des magistrats convaincus d'avoir manqué à leur mission, convaincus d'avoir menti et rementi devant leurs juges; voilà un ministre qui s'empare d'une pièce secrète, à lui confiée dans son ministère, et qui la jette au public pour une cause absolument étrangère aux motifs qui l'ont dictée. Voici, après les fautes cachées dans le passé, une nouvelle faute qui les transforme en un scandale public, qui fomente autour l'agitation et le désordre, sans qu'on puisse distinguer qu'aucun bien en doive sortir.

Quelles sanctions, en effet, prononcera la commission d'enquête. Condamnera-t-elle M. Monis et M. Caillaux pour leurs désirs, M. Fabre pour son affolement, M. Bidault de l'Isle, le président de Chambre, pour sa bonté envers M. Fabre? Mais tout cela ne fut que peccadille, et pas même, la fameuse remise étant, en soi, sans conséquence. Car nul ne prouvera qu'elle ait eu d'autre but et d'autre effet que de permettre à M. Maurice Bernard, l'avocat de Rochette, un repos dont sa santé avait besoin. M. Maurice Bernard seul pourrait dire le contraire; mais il s'est retranché derrière le secret professionnel pour ne dire que ce qu'il voulait.

Quant à l'appréciation du droit de M. Barthou à s'approprier une pièce appartenant au Ministère de la Justice, c'est ce dont on parle le moins.

Vous verrez que la Commission d'enquête en sera réduite à quelques blâmes platoniques.

Il restera qu'on aura bruyamment appris au public ce qu'il n'ignorait point. C'est que l'irresponsabilité du magistrat envers le justiciable, d'une part, et, d'autre, part sa responsabilité envers le pouvoir politique, le livrent à la merci de celui-ci. Le plus naïf des plaideurs sait vite qu'il doit compter avec cette situation et que c'est, pour lui, hasard et chance s'il trouve des juges assez courageux pour être restés indépendants.

Quel remède proposeraient et peut-être imposeraient, à ce mal, des électrices? Assurément une réforme législative de la condition des magistrats.

Mais corriger la législation, ou même refondre la constitution comme le souhaitent les promoteurs de cette *Autodémocratie* que le dernier numéro de la *Revue* expose, serait-ce une garantie certaine d'un meilleur avenir? Je dis non hardiment. On n'arrivera au règne de la vraie justice que par une réforme de l'éducation morale qui, nettement, combatte la politique des petits intérêts et des courtes vues régnante du haut en bas du pays dans les luttes publiques et privées, le honteux esprit de compromission installé dans tous les domaines de l'activité humaine. Une femme qui s'y connaissait, car elle s'appelait Mme de Maintenon a dit : « Il y a dans la droiture autant d'habileté que de vertu. » Il semble qu'aujourd'hui, seul, le concours des femmes, venant à l'aide des honnêtes hommes qui, tout de même, demeurent, permettra le triomphe général de cette devise.

Jane Misme.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

LE FEMINISME DANS LA RUE

Un nouveau militant M. Gabert

Pour la première fois une grande manifestation féministe pacifique va se faire dans les rues de Paris. L'initiative en est prise par quelqu'un qui ne peut-être qu'un maître dans l'organisation de la propagande, M. Gabert, chef de la grande agence de publicité que tout Paris connaît bien. Aucune préoccupation sociale n'est étrangère à M. Gabert non plus qu'à Mme Gabert. Déjà en 1910 une affiche rédigée par eux témoignait de leur sympathie pour notre cause. Ils ont voulu cette fois agir de concert avec les associations féministes et se sont adressés à tous leurs chefs.

Lettre aux chefs de groupes

Nous reproduisons la lettre que les chefs de groupes ont reçue.

« Mesdames,

« Les jugements récemment rendus par les juges des 6e, 13e et 19e arrondissements de Paris ont rejeté les demandes formées par des membres de la Ligue française des Droits des Femmes pour être inscrites sur les listes électorales.

« Désormais, même envisagées en dehors du résultat pratique qu'elles poursuivent, ces revendications judiciaires ne peuvent apparaître que comme des manifestations stériles. Pour arriver plus vite à votre but, je persiste à croire qu'il faut vous concilier l'opinion, en restant, bien entendu, dans les limites de la légalité, en vous gardant des extrémités ou des violences odieuses au tempérament français.

« Pour l'exécution de cette tâche délicate, je viens vous proposer le concours désintéressé de mon expérience. Je crois vous avoir déjà prouvé l'intérêt que j'attache à votre cause; je ne suis guidé que par le souci de la voir triompher. Vous n'êtes guère connues que de l'élite, c'est-à-dire d'une infime minorité. Voici le moyen que j'ai imaginé pour émouvoir la foule.

« Je dresserai un immense placard, de 8 mètres de long sur 3 mètres de haut sur le balcon qui entoure mes bureaux sis rues Montmartre, Feydeau et N.-D. des Victoires, reproduisant la protestation ci-jointe. L'effet produit par ce placard sur la foule, dont il attirera forcément l'attention, sera considérablement accru, si de nombreuses militantes groupées par vos soins viennent manifester avec le calme et la dignité nécessaires.

« Cette manifestation sera muette, mais elle n'en sera pas moins imposante. Elle sera opportune, car elle se place entre des décisions judiciaires toutes récentes, et les prochaines élections législatives. Elle sera utile, car elle frappera l'esprit des électeurs en y implantant des germes féconds de réflexions qui n'y seraient jamais venus sans ce moyen.

« Je crois m'adresser à des femmes douées d'un esprit pratique, dont le souci, en restant dans la légalité, est de voir se réaliser rapidement une idée qui leur est chère. Le moyen que je vous indique donnera à votre cause un retentissement qui la servira puissamment auprès de la foule.

« Je me tiens à votre disposition pour vous développer verbalement les détails de mon projet et les discuter contradictoirement avec vous.

« Veuillez agréer, Mesdames, avec mes respectueux hommages, l'assurance de mon dévouement à votre cause.

R. Gabert.

Une immense affiche

Voici le texte de la grande affiche qui sera exposée sur le balcon de l'immeuble de la rue Feydeau, au moment de la manifestation :

AUX FÉMINISTES

Vous voulons le **Droit de vote** pour les **Femmes**.

Nous voulons **Coopérer aux lois** auxquelles nous **Obéissons**.

Nous dénonçons avec indignation l'hypocrisie juridique qui nous accorde la qualité de **Françaises** et nous refuse le droit de **Citoyennes**.

Des élections législatives auront lieu au mois d'avril prochain. **Soutenons les candidats partisans de l'égalité politique des sexes**.

D'autres affiches

Sur tous les murs de Paris, on a pu lire cette autre affiche :

Grande manifestation des groupes féministes.

Un grand meeting féministe en faveur de la revendication du droit de vote pour les femmes, aura lieu **dimanche** 29 mars, à 3 heures, rue **Montmartre**, à l'angle de la rue Feydeau et de la rue N.-D. des Victoires.

Des féministes militantes, groupées en cortège, viendront y affirmer leur volonté de faire triompher l'égalité politique des sexes.

Votre présence sera pour ces vaillantes lutteuses une marque de sympathie en même temps qu'un encouragement à mener jusqu'à la victoire leur bataille en faveur d'une idée de progrès et de justice.

Appel de "La Française"

Nous prions ceux de nos lecteurs et lectrices qui n'auraient pas reçu de convocation pour la manifestation de dimanche 29 mars, de considérer cette note comme en tenant lieu et de vouloir bien se joindre aux divers groupes à l'heure indiquée ci-dessus.

Nous les remercions à l'avance de l'empressement qu'ils mettront à se rendre à notre appel.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Fédération Nationale affiliée à l'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Secrétariat Général : **53, Rue Scheffer, PARIS (XVIe)**

Ce numéro de La Française devant servir à une manifestation suffragiste, les abonnés de La Française *comprendront pourquoi nous rappelons aujourd'hui ce qu'est l'U.F.S.F. et ce qu'elle demande.*

Les femmes payent les mêmes impôts, sont soumises aux mêmes lois, ont les mêmes charges sociales que les hommes. Elles doivent avoir les mêmes droits.

L'*Union Française pour le Suffrage des Femmes* a comme but d'obtenir pour les femmes le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'**Union demande pour les femmes les droits municipaux**.

N'est-il pas juste que la mère de famille, qui a la responsabilité et la charge d'élever ses enfants, puisse dire son mot sur l'hygiène de la ville, sur la salubrité des logements, sur la cherté des vivres, et n'est-il pas certain qu'en matière municipale, c'est-à-dire dans les questions d'assistance, d'éducation publique, d'hospitalisation, la compétence de la femme est au moins égale à celle de l'homme?

Les femmes votent aux élections municipales en Angleterre, en Amérique, en Australie, en Finlande, en Islande, en Danemark, en Suède et en Norvège; partout leur participation aux affaires municipales a amené un relèvement de la moralité, un souci plus grand de l'hygiène publique et privée. Les Françaises aideront nos législateurs à limiter le nombre des débits de boisson qui empoisonnent le pays et tuent la race. Elles s'appliqueront à réaliser les réformes économiques et sociales pour le grand bien de nos cités.

La loi française accorde dès maintenant le suffrage aux femmes pour les Conseils de prud'hommes, pour les Chambres de commerce, pour les Conseils de l'enseignement public et de la Mutualité; mais elles n'ont aucun droit de contrôle sur l'administration des communes.

L'heure est venue de leur donner le droit de vote et d'éligibilité pour les Conseils municipaux, comme l'a proposé, par deux fois la *Commission du Suffrage Universel de la Chambre des Députés*. **Deux cent quarante-trois** députés ont dans cette législature, demandé la reprise du rapport que M. F. Buisson avait déposé à cet effet.

Ce rapport n'a pas encore été discuté bien qu'il ait été mis le 3 février dernier à l'ordre du jour de la Chambre des députés. L'U.F.S.F. emploiera tous ses efforts à obtenir ce premier résultat. Elle est encouragée par les vœux de plus de 40 Conseils généraux, municipaux et d'arrondissements qui consultés par elle se sont prononcés en faveur du suffrage municipal immédiat pour toutes les femmes.

L'Union organise, dans toutes les régions de la France, des groupements qui représentent déjà plusieurs milliers de membres; elle fait de la propagande par la presse, par des publications, par des conférences, par des affiches, par une action suivie auprès des pouvoirs publics.

L'Union agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse; elle convie à travailler avec elle toutes les personnes — hommes et femmes — convaincues que la justice rendue aux Françaises n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale de notre pays.

***

Pour tous les renseignements, demandes de brochures ou de prospectus, écrire à l'U.F.S.F., 53, rue Scheffer, Paris.

***

Voir à la seconde page rubrique « Le mouvement féministe » les renseignements concernant l'action courante de l'U.F.S.F. et, en particulier, ceux qui sont relatifs au SCRUTIN BLANC DU « JOURNAL ».

Electrices et Élues à l'Étranger

M. Ferdinand Buisson a remis récemment à la Commission du Suffrage universel une annexe à ses deux rapports sur la proposition de loi Dussaussoy-Buisson. Cette annexe contient de nombreux documents sur le fonctionnement du Suffrage des femmes à l'Etranger dont la plupart proviennent d'une enquête, faite par M. Buisson lui même, auprès de personnalités des plus qualifiées.

Ces documents concernent les pays suivants : Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande, Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Etats Unis d'Amérique, Australie, Nouvelle-Zélande.

Voici quelques extraits de ceux qui émanent de Norvège.

LES DROITS POLITIQUES DES FEMMES EN NORVÈGE

Ces droits leur ont été acquis ainsi :

1901. — Electorat et éligibilité aux Conseils municipaux;

1907. — Electorat et éligibilité pour le Parlement sur la base du suffrage censitaire;

1913. — Electorat et éligibilité pour le Parlement sur la base du suffrage universel.

OPINIONS D'HOMMES EMINENTS

L'expérience que nous venons de faire du vote des femmes, a convaincu tous les partis norvégiens de la nécessité de cette réforme qui a rencontré d'abord une violente résistance dans le parti conservateur.

Christiania, 11 janvier 1913.

GUNNAR KUNDSEN
premier Ministre.

***

Malgré le peu de temps depuis lequel dure l'expérience du vote des femmes, on peut dire que son influence est double: d'une part il a élargi l'horizon politique des femmes, d'autre part, par le seul fait de son existence, il a exercé à plusieurs reprises une influence excellente sur la tenue du Parlement.

Slemdal, 14 janvier 1913.

C. HAGERUPP BULL
Juge au Tribunal supérieur, député, chef du parti conservateur.

***

Je suis persuadé que le vote des femmes a eu déjà et aura une influence bienfaisante sur le développement de notre vie nationale et communale et qu'il contribuera puissamment aux réformes sociales, nécessaires.

Christiania, 14 janvier 1913.

CH. H. HUNDSEN.
Socialiste, Président du Parti du travail au Storthing.

***

Le Suffrage des femmes a contribué fortement à moraliser notre politique nationale; cette bonne influence se peut observer dans chaque parti politique. Il n'a en aucune mesure diminué ou entravé la force patriotique de la vie politique; personne ne souhaite aujourd'hui l'abrogation de cette réforme: au contraire tous les partis demandent de voir le vote censitaire transformé en suffrage universel.

CASTBERG,
Ex Ministre de la Justice, Leader du Groupe radical.

***

Le suffrage des femmes a eu une action très favorable en Norvège et gagne constamment un plus grand nombre de partisans. La réforme a été obtenue par la collaboration de tous les partis politiques.

15 janvier 1913.

F. SLANG,
Ministre de la Justice

***

Le suffrage des femmes m'apparaît comme un acte de justice envers les femmes et comme utile et bienfaisant pour la nation entière.

Christiania, 15 janvier 1913.

K. THINN,
Président de la Cour Suprême.

***

Depuis qu'ont été écrits ces documents, le Storthing de Norvège a adopté en 1913 l'extension à toutes les femmes des droits politiques réservés jusque là aux femmes qui payaient un certain chiffre de contribution. Elles ont ainsi, comme les hommes l'avaient déjà, le suffrage universel.

OPINION D'UNE GRANDE MILITANTE

Mme F. M. Qvam que les suffragistes du monde entier connaissent, car elle a représenté officiellement le gouvernement Norvégien à plusieurs des grands congrès féministes, écrit de son côté à M. Ferdinand Buisson :

« Une chose est aisée à démontrer et elle montre l'évolution considérable qui s'est accomplie depuis l'époque où les femmes étaient des citoyennes n'ayant *que* des devoirs jusqu'à celle où elles deviennent des citoyennes possédant aussi des *droits* : c'est la façon dont les pouvoirs publics accueillent maintenant les revendications des citoyennes.

Les grandes associations féminines ne pouvaient jadis que fort peu compter sur l'appui de l'Etat et des communes pour faire aboutir leurs vues. Les idées des femmes, leurs efforts pour le bien de la société étaient sans action sur les pouvoirs publics, qui s'en désintéressaient complètement; on n'avait égard ni à leurs revendications ni à leurs prières.

Mais depuis que les femmes sont des citoyennes dans toute l'acception du mot, il semble que même l'air qu'on respire n'est plus le même qu'auparavant. Les pouvoirs publics et les municipalités prêtent maintenant l'oreille aux revendications des femmes. Sans murmures ni hésitations ils allouent des crédits pour les œuvres en faveur desquelles les femmes travaillent surtout, pour aider les malades et ceux qui souffrent, pour aider les enfants et les pauvres, pour aider les femmes à se mettre au courant des métiers qui leur sont propres, etc.

On dirait que les pouvoirs publics commencent seulement à admettre que la nation se compose d'hommes et de femmes.

Bref, la Société s'est modifiée. Elle n'est plus seulement une société d'hommes, elle est devenue une société pour les hommes, les femmes et les enfants.

Le champ à travailler est vaste; le travail qui reste à faire et qui attend les femmes pour être exécuté est immense. Ce n'est que peu à peu par un travail opiniâtre pendant des années, que nous pouvons nous attendre à voir des résultats. Mais nous pouvons déjà constater que nous sommes dans la bonne voie.

Nos fêtes du centenaire en 1914, verront une nation qui s'efforce d'aller toujours plus avant et plus haut, hommes et femmes dans une collaboration loyale pour le bonheur de la patrie et du foyer.

F.-M. QVAM.
Présidente de la Landskvindastemmerets forening.

OPINION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Mme Margaret Grandtvig, membre du bureau du Conseil municipal de Lillehammer, intitule sa réponse (écrite en Français comme la précédente) :

L'influence du suffrage des femmes électeurs et éligibles aux conseils municipaux.

« Nous sommes, il est vrai, trop peu représentées dans les conseils municipaux par rapport aux hommes. Cela provient non seulement de la résistance que nous ont opposée les hommes, mais encore d'un manque de compréhension et d'indépendance chez les femmes.

Dans cette ville de Lillehammer, nous avons des femmes au Conseil municipal depuis 1901. Nous avons commencé avec 2 sur 28 conseillers, et nous sommes actuellement 4 dont 1 dans le Bureau. Cet honneur m'est échu au premier tour de scrutin.

Pour que nous puissions exercer une influence sérieuse sur les différentes questions, il est indispensable que nous fassions partie du bureau. Je dois avouer que, dans le début, la situation n'a rien d'agréable et nos efforts sont parfois accueillis avec une méfiance peu encourageante. Mais à mesure que nous faisons comprendre aux hommes l'égalité de nos droits et l'utilité de nos services, toutes les petites difficultés s'apaisent. Je me fais un plaisir de témoigner qu'à plusieurs reprises, des hommes ont eux mêmes proposé d'élire des femmes à des fonctions municipales quelconques, et que ces propositions ont été faites dans des réunions où leur collègue femme n'était pas présente.

Les femmes ont pris dans notre ville une part active aux élections. Elles viennent aux réunions préparatoires et n'hésitent pas non plus à se charger du travail nécessaire.

Parmi les questions qui ont abouti sur la proposition des femmes et par suite de leur influence au sein du Conseil municipal, je puis mentionner les suivantes : Organisation du commerce sur les marchés et création d'un conseil de surveillance spécial; solution de la question relative à l'établissement d'un sanatorium de tuberculeux pour Lillehammer, la municipalité ayant fait don de 15.000 mètres carrés de forêts, malgré une vive résistance des hommes les plus influents de la ville dont a triomphé la section de l'Association sanitaire des femmes de Lillehammer.

Nous avons, à Lillehammer, des femmes dans le « Conseil de tutelle », dans le « Conseil scolaire », dans la direction de l'Ecole supérieure, dans le Service de santé, dans l'Assistance publique, dans la Commission des églises, pour ne nommer que ces quelques services.

La Ligue pour accorder du repos et des vacances aux mères de famille usées par le travail, exerce depuis cinq ans sa bienfaisante activité.

Deux fois, le Conseil municipal a délégué une femme pour représenter la Ville à la réunion du Conseil de la « Fédération nationale contre la tuberculose ». Ils nous ont fait aussi cette année le plaisir d'élire une femme comme suppléant. Je cite ces faits comme un heureux signe des temps.

La section de Lillehammer de l'Union norvégienne pour le Suffrage des femmes s'est toujours préoccupée des œuvres sociales et a créé quelques organisations utiles telles que : des bureaux de placement, des bureaux de petits commissionnaires publics, des œuvres de repos et de vacances pour les mères de famille usées par le travail; elle a pris l'initiative d'organiser le commerce du marché, etc. Aussi les hommes se sont ils, à différentes reprises, adressés au Comité de la section afin de recueillir son avis sur telle ou telle question importante intéressant la commune.

C'est par notre travail que nous pouvons prétendre inspirer le respect. Il ne faut pas vouloir faire partie des conseils municipaux simplement parce qu'on est femme, mais parce que cela peut nous permettre de nous rendre utiles.

Je crois, d'une façon générale, qu'il est très bien que nous montrions de l'intérêt pour toutes les affaires municipales et que nous nous habituions à nous former des opinions indépendantes.

Lillehammer, 8 octobre 1913.

Margrethe Grandvig.
membre du Bureau du Conseil municipal.

***

Ajoutons que, sur la proposition du Gouvernement, le Storthing a donné, en 1911, aux Norvégiennes, le droit d'acceder à *tous les emplois* publics ou communaux, excepté la présidence du Conseil d'Etat, du ministère des Postes, des fonctions ecclésiastiques dans l'Eglise nationale, de différents services diplomatiques, consulaires ou militaires.

***

Nous continuerons la publication des si intéressants documents de M. F. Buisson.

NOTES D'ACTUALITÉ

Discipline. — Le préfet de police vient de rappeler par une circulaire pressante, l'arrêté dit « des protège pointes » à tous ses subordonnés, lesquels sont enjoints d'avoir à l'appliquer à la manière forte.

C'est fort bien; et ceux qui croient que nous allions crier à la vexation se trompent entièrement. Il faut approuver, au contraire, toutes les lois qui, comme celle là, sont « de salut public ». Mais le désir de limiter les éborgnements n'est pas la seule raison qui doive nous pousser à l'approuver : il en est une autre, plus haute encore — plus haute que les paratonnerres — que je voudrais signaler ici.

Cette raison c'est « l'habitude de la discipline ». Reconnaissons-le, nous n'aimons pas la discipline. Chaque fois qu'il faut se plier « par ordre », notre personnalité regimbe, nos facultés d'adaptation, d'assimilation universellement reconnues disparaissent. Qu'il s'agisse de visites douanières, des impôts de l'octroi ou du recensement, notre enthousiasme à rebours est toujours aussi vif, nous sommes prêtes à déclarer la lutte, quitte à nous démettre plu tôt qu'à nous soumettre.

D'où vient cette évidente antipathie ? Il vaudrait la peine de le rechercher. La dépendance millénaire de la femme a-t-elle aiguisé en elle, par l'inaction mentale, ce sens faussé du l'individualité — car c'est cela au fond? — Ou bien cette réaction instinctive du féminin devant la loi commune est-elle la rançon de sa moindre propension au crime, au vice? C'est sans doute d'un peu de tout cela qu'est fait notre recul devant la barrière, la difficulté que nous éprouvons lorsqu'il faut obéir et obéir en masse, en bloc !

Le bloc ! Il semble, justement, que ce soit là le sentiment (ou la sensation) qui console les hommes de ce que la discipline a toujours d'un peu humiliant. La révision, le service militaire, ils l'acceptent autant qu'ils le subissent. « C'est pour tout le monde », et les voilà contents.

Contents de peu, c'est le cas de le dire. N'importe, il y a une certaine beauté dans ce geste qui tend le col au joug de bonne grâce et je voudrais que nous l'appréciions en même temps que nos droits civiques.

D'ailleurs, si notre sentiment de l'individualisme, comme je le disais tout à l'heure, est irréductible, prenons un autre motif. Les hommes se soumettent à tout au cri d'Egalité ! Soumettons nous à celui d'altruisme. Mouchetons nos épingles à chapeau en songeant qu'elles peuvent blesser notre prochain; même consentons à retirer notre chapeau, au théâtre, puisqu'il peut gêner notre voisin.

Qu'on y prenne garde. Dans l'heure très grave que nous traversons, nous devons aux autres, nous nous devons à nous-mêmes de donner l'exemple. Il faut qu'en plus de tous nos anciens devoirs, jalousement conservés, nous en acceptions de nouveaux ; nous n'avons le droit de rien abandonner. Et seule, une dure discipline envers nous-même et l'acceptation de la discipline commune nous permettra de concilier le passé avec le présent, nos droits avec nos devoirs.

Odette Bussard.

Les Gagne-Pain de la Femme

CONCOURS

Dame classeuse compteuse, employée à la bibliothèque ou aux copies du service de la statistique générale de la France. — Date officielle : 4 avril 1914. — Délai d'inscription : 20 mars 1914. — Age : 14 à 30 ans. — Traitement mensuel : 65 à 250 francs. — Concours ouvert pour 30 places. — Avantages divers. — **Aucun diplôme n'est exigé.**

Dame employée des postes et télégraphes. — Date probable : 25 et 26 juin 1914. — Age : 18 à 25 ans. — Traitement : 1.100 à 2.200 fr. Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée au Crédit Foncier de France. — Date probable : juin 1914. — Age : 18 à 30 ans. — Traitement : 1.200 à 2.500 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'*Ecole du Fonctionnaire*, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

Réunions de la Huitaine

— Dimanche 28 mars, à 5 heures, à l'hôtel-de-ville du Havre, conférence organisée par la *Société féministe du Havre*, présidente Mme Charlotte Frémond. Mme Pauline Rebour parlera de l'état actuel de la question féministe en France.

Samadi 28 mars, à 8 h. 1/2 du soir, grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, grand meeting du Conseil national des femmes sur l'*Hygiène de la cité*, sous la présidence de la comtesse Aberdeen, présidente du Conseil International des femmes, vice-reine d'Irlande. (Voir au mouvement féministe).

— Mercredi 1er avril, à 8 h. 1/4, à la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, conférence de la Ligue d'Education morale (leçon-type) : *Ce qu'on peut apprendre d'un torchon*, par le pasteur Wagner.

— Jeudi 2 avril, à 2 heures, Ecole d'infirmières; 1e rue Amyot : conférence de M. Wauthier d'Aygalliers sur *Une héroïne de la souffrance sanctifiante* (Adèle Kamm).

— Vendredi 3 avril, à 8 h. 1/2 du soir, salle Wagram, grand meeting anti-alcoolique de la Société l'Alarme. (Voir aux Œuvres et Institutions).

— Vendredi 3 avril, à 8 h. 1/2, 8, rue Daulon, soirée de l'Alliance Nouvelle. (Voir aux Œuvres et Institutions).

— Samedi 4 avril, à 5 heures, Ecole pratique de service social, 44, rue de Rennes, conférence de Mme Alphen Salvador, sur *l'Assistance à domicile, rôle social de la garde-malade*.

Les femmes déléguées des Tribunaux d'enfants

Nous apprenons que, en contradiction avec l'esprit de la loi, certains magistrats refusent absolument d'admettre des femmes dans les Commissions d'Enquête et de Surveillance que comporte l'application de la nouvelle loi sur les Tribunaux d'enfants. Nous prions instamment nos lecteurs et nos lectrices de nous faire part de ce qui se passe à ce sujet dans les villes où ils habitent. Des femmes y ont-elles posé leur candidature, les a-t-on refusées ou acceptées?

TRIBUNE D'ANTI-ALCOOLISME

L'exemple de la Russie au Parlement Français

Le Conseil d'Empire a rejeté les conclusions de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux mesures à prendre pour combattre l'alcoolisme.

La commission jugeait impossible d'accorder aux villes et bourgades le droit d'interdire la vente des liqueurs fortes et ne voulait reconnaître ce droit qu'aux seuls villages ; le Conseil d'Empire a, au contraire, fait sien le projet adopté par la Douma et qui accorde le droit d'interdiction à toutes les communes, grandes ou petites.

Le Conseil a, en outre, accordé aux autorités municipales le droit de limiter le nombre des débits de boissons, qu'ils soient gérés par des agents du gouvernement ou par des particuliers, et d'en régler la répartition dans les différents quartiers.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATION DU COMITE CENTRAL

Mme Maria Vérone continue dans son Bulletin sa campagne contre l'Union : nous ne comprenons pas très bien dans quel but.

Nous avons affirmé à Mme Vérone que nous ne connaissions pas Victor Margueritte et que nous ne sommes *pour rien* dans son article et dans l'opinion qu'il a de la Ligue pour le Droit des Femmes. Comme elle met en doute notre bonne foi, nous n'insistons pas; mais nous protestons contre le procédé qui consiste à dénaturer un article fait par notre présidente dans *La Française* du 25 février. Si dans cet article, Mme de Schlumberger donne l'approbation de Victor Margueritte concernant les méthodes de l'Union, elle a supprimé, et ceci volontairement, ce qu'il pouvait y avoir de désobligeant pour la Ligue : le nom de la Ligue n'y est même pas prononcé.

La phrase citée par Mme Vérone dans son Bulletin *entre deux extraits de l'article de Mme de Schlumberger* peut provoquer des erreurs à cet égard, et nous insistons auprès des lecteurs du Bulletin de la L. D. F. pour qu'ils relisent l'article de Mme de Schlumberger et celui de Mme Vérone... ils seront ainsi juges de nos procédés... et des autres.

Mme Vérone n'a pas trouvé bon de publier dans son Bulletin la lettre de rectification très courtoise que nous avions fait paraître ici : elle ne tenait pas sans doute à rétablir les faits... Vraiment l'Union porte-t-elle un tel ombrage à Mme Maria Vérone qu'elle ne puisse écrire ou faire écrire même un article nécrologique sans nous dire des choses désagréables?... Quelle singulière façon de concevoir la solidarité féminine, et cela au moment même où elle serait si nécessaire.

C.-L. Brunschvicg.

Quelques rectifications au dernier Bulletin de l'U. F. S. F.

Loire : Ajouter : section de Firminy; secrétaire : Mme Balducci, institutrice.

Vosges : Mlle Vivenot, déléguée : nouvelle adresse, 1, rue de l'Orient (Saint-Dié).

Creuse : Déléguée, Mlle Villain supprimer Mlle Cahour qui a quitté la région.

Deux nouveaux groupes viennent d'être fondés à Alger et à Cannes : nous donnerons prochainement les adresses.

Nous serions reconnaissantes à nos membres de province qui seront à Paris pendant les vacances de Pâques, de venir nous voir au secrétariat, le samedi matin 11 avril, ou de nous demander un autre rendez-vous.

Tous les projets concernant la propagande électorale seront indiqués dans la prochaine *Française*, les décisions devant être prises au Comité Central du 30 mars.

LA CAMPAGNE SUFFRAGISTE DU « JOURNAL »

On nous écrit de tous côtés pour nous demander ce qu'il faut faire pour aider le *Journal* dans sa campagne concernant le suffrage des femmes.

A la suite d'une entrevue que nous avons eue avec les promoteurs de cette campagne, nous pouvons donner quelques indications, mais qui n'ont encore rien de définitif.

Il est probable que l'on *recueillera* les *votes à domicile*, aussi avons-nous souhaité que des suffragistes accompagnent dans leurs tournées les employés du *Journal* pour répondre aux questions que les « votantes » pourraient poser. Dans ce cas les sociétés féministes devraient indiquer des personnes de bonne volonté qui n'auraient pas peur de monter des escaliers! Nous espérons que les Françaises comprendront leur devoir à cet égard.

Pour Paris 3 circonscriptions seront choisies, et tous nos efforts s'y porteront : il nous faudra à peu près 500 femmes dévouées pour accompagner le personnel du *Journal* le jour du vote (dès maintenant envoyer soit à la *Française*, soit à l'*Union* des noms que nous transmettrons au *Journal*). Des expériences seront faites dans diverses villes de province, en voici quelques-unes dont il a été question : Lyon, Besançon, Lille, Niort, Rennes, Montpellier, Pau.

Un Comité donnant toute garantie dépouillera le scrutin à Paris; en province il en sera certainement de même. Dès que des décisions fermes seront arrêtées, nous en aviserons les groupes respectifs.

Le *Journal* possède du reste notre dernier Bulletin et les présidentes des groupes dans les villes indiquées pourront se mettre directement en rapport avec le *Journal* au moment venu.

Dans les villes où il n'y aura pas de scrutin, on pourra remplir des bulletins de vote qui seront insérés dans le *Journal*.

En somme la réussite de cette manifestation dépendra beaucoup, dans les conditions actuelles, du dévouement des sociétés féministes. Au début nous étions assez inquiètes par le fait que l'expérience serait faite dans tout Paris et dans des départements entiers; de plus nous étions peu rassurées à l'idée qu'on demanderait aux femmes *de se déranger* pour une tentative platonique. Grâce aux dispositions que les organisateurs vont sans doute prendre (d'après les conseils reçus) nous avons beaucoup plus de confiance dans des résultats possibles... En tous cas, quelle bonne propagande pour nos idées ! Nous devons remercier ici très sincèrement le *Journal* non seulement de la merveilleuse publicité qui est faite à notre cause, mais de la bonne grâce que tous ces messieurs mettent à rendre cette manifestation aussi probante que possible pour les suffragistes.

C.-L. B.

GROUPE DE L'YONNE

C'est devant un auditoire très attentif composé de plus de 200 personnes que Mme Misme a traité le sujet suivant; Des droits civils et le Suffrage des Femmes.

La majorité du public était composée de membres de l'enseignement : directrice et professeurs de l'Ecole Normale d'institutrices, professeurs au Lycée, de l'Ecole Normale d'instituteurs, du Collège, directeurs et directrices des écoles de la ville, institutrices, normaliens, normaliennes, collégiens. L'Inspecteur primaire, absent, s'était fait excuser, et sa femme, Mme Lebossé, assistait à la conférence. On remarquait encore 3 conseillers municipaux, des membres administrateurs ou les présidents de diverses sociétés : hospice, patronages, ligue des familles nombreuses, etc., des commerçants, quelques ouvriers et employées.

A l'issue de la conférence qui fut très applaudie de nouvelles adhésions furent recueillies et le Comité du Groupe de l'Yonne fut reconstitué ainsi :

Présidente : Mme Odoul, directrice de l'E. N. d'institutrices;

Secrétaire : Mme Laurent, surveillante générale au Lycée;

Trésorière : Mme Grégoire, institutrice;

Membres : Mmes Barbesol, directrice d'école; Bezault, professeur à l'E. N.; Darle, institutrice au Lycée; Delarche, directrice d'école; M. Lebossé, inspecteur primaire; Mmes Leclerc; Mallet, directrice honoraire d'école supérieure; Marquant, Pelcot, Porée, Py, professeur à l'E. Normale.

GROUPE DE LISIEUX

Le dimanche 15 mars, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu au théâtre une réunion publique présidée par Mme Bourgeois. 200 personnes y assistaient. Présentée par M. Verdier, professeur au collège, Mme Pauline Rebour fit avec succès un exposé de ce que doit être dans notre démocratie contemporaine française « le rôle social de la femme ».

GROUPE DE L'EURE

Le groupe de l'Eure vient de se constituer, sous la présidence de Mme Dubus. L'assemblée générale des cent premiers adhérents s'est tenue le dimanche 15 mars, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Amphithéâtre d'Evreux.

La conférencière envoyée par le Comité central, Mme Pauline Rebour, posa la question : « La femme doit-elle voter? » Et avec l'assistance entière, vite conquise aux arguments de notre cause de justice, elle peut répondre affirmativement.

GROUPE DE VINCENNES

Samedi 21 mars, séance de reconstitution du groupe à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Jean de Breuil de Saint-Germain, qui exposa magistralement les raisons sociales pour lesquelles il importe que la Française devienne une citoyenne. Mme Pauline Rebour entreprit ensuite de réfuter les principales objections au rôle électoral des femmes. L'auditoire, unanimement sympathique, élut ensuite le bureau du groupe. Mme Quarez présidente, Mlle Beaugé secrétaire générale, Mlle Desdoits trésorière — et décida des démarches pour obtenir un vœu suffragiste des municipalités de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois.

ALGERIE

L'Union française pour le Suffrage des Femmes ne possédait pas encore de groupe constitué en Algérie. Et cependant, dans cette plus grande France, séparée de l'autre par une distance qui rend plus difficile la communication et la pénétration naturelles des idées, il était indispensable qu'un centre de propagande active se formât, qui pût en matière de féminisme, jouer à l'égard de notre grande colonie, le rôle d'impulsion qui est, en France, celui des grandes villes régionales.

Le vœu de L'Union sera bientôt réalisé et, dans quelques jours, un groupe sera définitivement constitué à Alger. Les membres de l'Union, isolés jusqu'ici, se sont enfin réunis et, de leurs premières relations, de leurs premiers efforts, est né un Comité provisoire. Celui-ci, depuis quelques semaines, par un travail actif de propagande, a réuni autour de lui de nombreuses sympathies.

Pays neuf, l'Algérie n'avait pourtant pas été habituée à entendre sérieusement discuter les questions féministes. D'aucuns craignaient l'échec de notre effort devant l'ignorance et l'indifférence générales. La Conférence publique, qui a eu lieu le 16 mars dernier, nous a montré combien, en dépit de ces difficultés redoutées, étaient fondées nos raisons d'espérer. Mlle M.-L. Bercher, professeur de l'enseignement secondaire, M. Paul Gemähling, chargé de Cours à la Faculté de Droit d'Alger, exposèrent successivement les raisons qui rendent nécessaire le Suffrage des Femmes, et l'esprit dans lequel travaille l'Union pour le Suffrage des Femmes. M. Ch. de Galland, maire d'Alger, non seulement avait accepté la présidence de cette conférence, mais y apporta, en outre, le concours de son éloquence chaleureuse et convaincante. Par sa valeur personnelle et l'estime générale dont il jouit, il a apporté à notre Groupe naissant un décisif appui. Ce fut devant un auditoire d'élite que parlèrent les conférenciers. Plus de quatre cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'universitaires et de personnalités politiques, se pressaient dans la salle de la mairie où avait lieu la réunion et débordaient dans les cours et les couloirs attenants. L'approbation enthousiaste et unanime de l'auditoire, les très nombreuses adhésions recueillies à l'issue de la réunion marquent un succès inespéré pour nos idées. L'opinion est conquise.

Nous devons à la presse algérienne de vifs remerciments pour la sympathie très active qu'elle nous a manifestée. *L'Echo d'Alger* et la *Dépêche Algérienne*, les deux journaux les plus influents de l'Algérie, ont, avant la conférence, préparé l'opinion par des articles très sympathiques à notre cause et ont ensuite contribué par des comptes rendus très élogieux et très encourageants, à soutenir notre effort.

Nous allons atteindre bientôt tant pour Alger que pour les principales villes d'Algérie, le chiffre de cent cinquante adhérents et de nouvelles adhésions nous parviennent tous les jours.

Nous avons donc le droit de bien augurer de l'avenir. L'Assemblée générale constitutive du Groupe aura lieu le 2 avril prochain.

M. Gemähling.

EN VUE DU CONGRÈS DE LYON

Le féminisme et la question économique

Dans diverses pages de la *Vie ouvrière* et de la *Voix du Peuple* que je conseillerais de lire afin que chacun fixe sa mentalité à ce sujet, notre camarade, Marie Guillot, vient de flageller — le mot est-il trop fort? — cette ligne de l'ordre du jour, choisie en vue du Congrès de Lyon, par l'U. F. S. F. : « *De l'intervention de l'Union dans les conflits économiques.* »

Ce n'est pas nous qui suspecterons le choix de l'Union : nous avons assez suivi le *processus* des événements : affaire Couriau, grève Lebaudy, etc., pour donner une signification logique au titre indiqué plus haut.

Nous ne nous alarmerons pas davantage des flots d'encre, point assez nombreux, qui pourront couler à son sujet : il ne serait vraiment pas trop tôt de n'être plus des ignorées : être discuté, c'est vivre.

Toutefois nous ne cesserons également de faire appel à la courtoisie sincère, à la bonne foi à laquelle ont droit toutes les individualités et les groupements désintéressés.

Que le féminisme ne sorte pas amoindri de la lutte : il ne le mérite en aucune façon. Et nous ajoutons ; Qui est-ce qui y gagnerait quelque chose?

Les travailleuses aussi bien que les travailleurs qui luttent par tous les moyens en vue de leur affranchissement nous comprendront.

***

Ces considérations terminées, qu'il nous soit permis de déclarer que si l'idée d'une intervention des sociétés féministes dans les conflits économiques de la classe ouvrière a provoqué quelque émotion, cela est en somme compréhensible.

J'entends bien que sans les articles signalés, encore une fois, personne n'y eût fait attention.

Bien mieux, ce sont les minorités battues des syndicats qui s'apprêtaient, ou pour être tout à fait exact qui nous firent appel lorsqu'il s'agit du droit syndical des ouvrières de la typographie.

J'entends bien encore que, ainsi que nous le signalait *l'Equité*, s'il n'y avait pas eu un homme lésé, si derrière Mme Couriau il n'y avait pas eu M. Couriau, personne n'aurait donné l'alarme.

De temps immémorial les ouvrières du Livre, étaient brimées. Qui avait jamais songé à dénoncer ouvertement leur situation?

Peut être trouve-t-on même que nous avons trop bien fait les choses?

Cette fois, l'opinion est vraiment bien informée. L'étape franchie, ajoutent quelques esprits inquiets, est suffisante. Si on se tenait tranquille?... Du reste ayant gagné tant bien que mal la réintégration de M. Couriau, est-ce que la question féminine ne devient pas une besogne secondaire, qui se résoudra d'elle même, certainement, en 1915, au Congrès de Nancy?

Voilà des mentalités parmi les meilleures de celles que nous connaissons.

Et à cause de cela et de ce que nous voyons et entendons tous les jours autour de nous, je le demande en toute conscience aux camarades en bataille : ne jetez pas le discrédit sur l'action et les organisations féministes. Encore une fois ce serait au profit de quoi et de qui ?

***

Revenons aux conflits économiques. Puisque *La Française* veut bien nous accorder l'hospitalité de ses colonnes et qu'elle paraît assez rapidement pour qu'on ait le temps d'en discuter avant le 1er juin, me sera-t-il permis de faire appel à l'esprit de documentation et de discussion de nos camarades? Nous donnerons notre avis, sans que personne soit diminué dans cette bataille courtoise, du moins nous l'espérons.

L'Union pour le Suffrage de Lyon « a bien voulu me demander d'être son rapporteur et, ayant la chance d'être assez bien placée pour cela, j'ai pu me mettre de suite en campagne et voir dès hier (22 mars) une Commission désignée pour travailler de concert avec moi.

Il y avait là, comme il convenait, principalement des travailleuses; on a parlé discuté en toute bonne foi et sans contrainte. Les camarades présentes : Mme Hubert, du

syndicat des ouvrières à domicile, Mlle Fraisse, employée de commerce, active et jeune et que préoccupe l'organisation ouvrière; Mme Testut, l'excellent rapporteur à qui je dois une bonne partie des documents recueillis à Vienne; Mlle Dupuis, du syndicat de l'enseignement; enfin Mme Ragris, une des fondatrices de *La Ligue contre l'exploitation du travail à domicile*, militante dévouée et infatigable qui essaye d'établir en ce moment à Lyon, de concert avec l'Union des syndicats, *La Ligue syndicale féminine*, préconisée précisément par notre camarade Marie Guillot et de laquelle les salariées espèrent beaucoup.

Je remercie spécialement Mme Ragris des renseignements, des avis précieux qu'elle n'a pas craint de nous apporter..., car ce qu'on ignore, c'est qu'avec les meilleures intentions les situations se tendent et deviennent parfois difficiles. Aussi, c'est de bon cœur que je rends hommage aux travailleuses militantes des syndicats. Pour elles, la propagande est doublement dure. Et combien elle exige de temps, combien elle prend de repos précieux!

J'ai beaucoup regretté l'absence de notre sympathique camarade. Mme Bardonnet, qui s'occupe des mêmes œuvres que Mme Ragris, avec autant de clairvoyance et de dévouement et qui, hier, prise par ses occupations, n'a pu être des nôtres. Il manquait encore l'ardente Mme Boust, bien connue des militants lyonnais.

En compensation, nous avions en plus Mme Savy qui voit tant de misères dans son restaurant de la Croix-Rousse pour Mères-nourrices, et qui est au courant de toutes les œuvres municipales lyonnaises.

Avec tant d'éléments, tous bons et divers, nous n'avons pu manquer de faire d'excellent travail. Et surtout prévoir et supprimer tout conflit inutile à cause des malheureux (?) « conflits », en discussion.

En disant merci à mes collaboratrices, j'ajoute que j'exposerai notre manière de voir dans un prochain numéro.

V. Pellat-Finet.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Section d'Hygiène

Nous rappelons à nos lecteurs qu'au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine (entrée : rue de l'Ecole-de-Médecine), samedi 28 mars 1914, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu un grand meeting sur l' « Hygiène de la Cité », sous la présidence d'honneur du Pr Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, membre de l'Institut, et de Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes françaises, et la présidence effective de la comtesse Aberdeen, présidente du Conseil International des Femmes.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de femmes qui se désintéressent des questions d'hygiène : mais beaucoup d'entre elles, désireuses de mettre leur bonne volonté et leurs ressources au service de cette cause, ne savent dans quel sens orienter leur activité. Il a semblé utile au Conseil National des Femmes françaises, à la veille des élections législatives, d'attirer l'attention sur les questions relatives à « l'Hygiène de la Cité ».

Des plans d'action ont été élaborés. Ils seront communiqués aux personnes désireuses de contribuer à l'amélioration des conditions hygiéniques de notre ville par les personnalités suivantes :

M. le Dr Rist, médecin de l'hôpital Laennec : « Infirmières et Dispensaires ».

M. le Dr Lortat-Jacob, médecin des hôpitaux : « Quelques questions alimentaires urgentes ».

Mme Frehel, vice-présidente de la Section d'Assistance et de Prévoyance sociales : « Le rôle de la ménagère dans les maladies contagieuses ».

Mme le Dr Girard-Mangin, vice-présidente de la Section d'Hygiène : « L'évacuation des matières usées ».

M. Jules Siegfried, député, ancien ministre : « Les espaces libres ».

Mme Alphen-Salvador, présidente de la Section d'Hygiène : « Conclusions ».

ETATS-UNIS

Le Sénat de l'Etat de New-Jersey a adopté le 25 février, par 14 voix contre 3, de soumettre aux électeurs l'amendement de suffrage féminin. Cette mesure avait déjà été votée par l'Assemblée par 49 voix contre 4.

Une petite ville de l'Utah, Kanab, a un conseil municipal entièrement composé de femmes. Les membres du conseil précédent, trouvant qu'ils étaient insuffisamment payés, négligeaient les affaires de la ville pour s'occuper des leurs. Les femmes ayant protesté, les électeurs crurent leur jouer un bon tour, et les faire taire, en les nommant conseillères. Or, cet état de choses dure depuis deux ans à la satisfaction des habitants, sauf des ivrognes et des marchands de liqueurs, car le premier geste des nouvelles conseillères fut de prohiber la vente de l'alcool.

Elles ont interdit aussi les jeux de hasard et subventionné la construction d'une digue qui préserve la ville d'une inondation menaçante. Toutes ces « femmes politiques » sont des mères de famille, d'excellentes ménagères qui ne dédaignent pas, au sortir du conseil, de faire les coutures et raccommodages, ou même de traire leurs vaches et cultiver leurs légumes. « Nous ne sommes pas, dit l'une d'elles, des femmes de loisir qui nous mêlons de politique pour nous distraire ».

ITALIE

Le Parlement aura prochainement à discuter les questions suivantes :

1° L'obligation de faire procéder le mariage religieux du mariage civil. Actuellement, le mariage civil ne précédant pas l'autre, obligatoirement, la bigamie est assez facile; de plus les enfants nés d'un mariage religieux, sans mariage civil, sont illégitimes aux yeux de la loi;

2° Une loi du divorce (Le divorce n'existe pas en Italie).

3° La recherche de la paternité;

4° Le projet du député Gallini, accordant aux femmes le droit de vote municipal. La commission parlementaire chargée d'étudier ce projet a limité ses concessions à certaines catégories de femmes munies de diplômes. Mais les suffragistes réclameront la discussion du projet primitif, qui reconnaissait le droit de vote pour toutes les femmes, comme on l'a accordé à tous les hommes, même illettrés.

SUÈDE

Le changement inattendu de la situation politique est défavorable aux suffragistes, car le ministre libéral, M. Staaf, était un défenseur de la cause, tandis qu'il sera remplacé par un gouvernement conservateur.

TURQUIE

Le 12 mars, a eu lieu une importante réunion à l'Ambassade d'Amérique sous les auspices de l'Association Internationale pour la protection de la jeune fille. Le Grand-Vizir avait écrit pour promettre l'aide du gouvernement impérial. On remarqua la présence de deux dames turques, dont l'une est un écrivain connu.

ANGLETERRE

Le mardi 24 février, une centaine de suffragistes, hommes et femmes, demandaient audience à M. Asquith. Celui-ci refusa de les recevoir. Un meeting fut aussitôt organisé au pied de la statue de Richard Cœur de Lion et quelques personnes dont le romancier Housman, le poète Magnell, le journaliste Nevinson, ayant essayé de haranguer la foule furent arrêtés, mais remis en liberté au bout de quelques heures.

Un conseil ecclésiastique, à Coutorbéry, a discuté sur la suppression du mot « obéir » dans le service du mariage.

L'Eglise anglicane a établi un conseil de représentants auquel les femmes pourront être électeurs, mais à la condition de payer la dîme. Une suffragiste, Mrs Paget, fait remarquer que la veuve qui n'avait que deux deniers et les avait donnés imprudemment, n'aurait pas eu le droit de voter à ce conseil d'église chrétienne et demande si c'est là une excellente interprétation du Nouveau-Testament.

A. B.

Chronique des Œuvres et Institutions

Office français du Travail à domicile.

Nous répétons cet intéressant appel.

Environ 2.000.000 de travailleurs et sur ce nombre près de 1.200.000 femmes en France s'exténuent en fournissant à domicile des journées de travail de 15 heures et plus pour des salaires de famine.

Les gains journaliers de 0 fr. 90 à 1 fr. 25 sont de règle à Paris, ils s'abaissent trop souvent à des taux bien inférieurs.

Encore y a-t-il de longs jours de chômage...

Nombreuses sont celles de ces ouvrières qui seules, veuves, abandonnées, souvent chargées de famille, ne peuvent compter sur d'autres salaires que le leur.

Le Sénat est actuellement saisi d'un projet de loi voté à l'unanimité par la Chambre des députés et tendant à porter remède à ces misères. L'*Office français du Travail à domicile* est persuadé qu'il y a, en l'adoptant dans les plus brefs délais non seulement un devoir de justice à remplir, un acte de morale collective à réaliser, mais encore un patrimoine national à sauvegarder, la misère engendrant toutes les dégénérescences physiques et morales et constituant pour un pays la plus sérieuse des menaces.

C'est dans ce but qu'il a entrepris une campagne énergique par l'affiche, le tract, la conférence, les projections, le cinématographe, etc.

Cette action entraînant de gros frais, l'*Office* fait un pressant appel à tous les concours.

Prière d'adresser les souscriptions à Mme Biette, trésorière, 32, rue Fondary, Paris (XVe).

Une grande réunion avec projections lumineuses et vues animées sur les misères du travail à domicile aura lieu le mardi 31 mars, 21 heures, Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, sous la présidence de M. Bouglé, professeur à la Sorbonne.

L'Alliance nouvelle (groupement d'étudiants et d'étudiantes), 51, avenue de l'Observatoire.

L'Alliance nouvelle donnera une soirée, le vendredi 3 avril 1914 à 20 h. 1/2, Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Pour les « Marguerites », Mathilde Comte! Pour les « Sapins », Raoul de Félice!

« Les Marguerites et les Sapins » permettent à de jeunes ouvriers et ouvrières de respirer chaque année, pendant les vacances, l'air pur des montagnes.

Voici le programme de cette soirée :

I. — Causerie sous la présidence de M. le Pr Charles Richet, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, par Louis Comte, directeur du « Relèvement social ».

II. — Concert organisé par : MM. Paul Gavault, auteur dramatique; Georges Sprorck, compositeur de musique; Raoul Paumier, de l'Odéon, qui se sont assuré le généreux concours de :

Mmes Schultz-Gaugain, 1er prix de piano du Conservatoire; Germaine Courras, harpiste; Winsack, cantatrice; Liette Guérita, des Variétés.

MM. Ten Have, violoniste; Roger Martin, violoncelliste; Jehan Rolly, de l'Eldorado; P. Terof, de la Pie qui Chante.

On trouve des billets à l'Alliance nouvelle, 51, avenue de l'Observatoire; chez Mlle Binant, 90, rue de Vaugirard; MM. Touzaa, 16, boulevard Saint-Germain; R. Guillou, 100, avenue de la République; A. Nast, 142, rue de Rennes.

Prix des billets : 10 francs, 5 francs, 2 francs, 1 franc.

Association pour le Développement de l'Assistance aux Malades.

L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 29 mars 1914, à 2 h. 1/2 au Siège Social : 10, rue Amyot, Paris (Ve), sous la présidence de M. Marfan, professeur à la Faculté de Médecine, médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades.

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution de Mme Alphen-Salvador, présidente fondatrice;
2. Compte Rendu Financier de l'Exercice 1913, par M. Rodrigues, trésorier de l'Association;
3. Compte Rendu du Commissaire aux comptes, présenté par M. Messein;
4. Approbation des comptes;
5. Allocution de M. le Dr E. Rist, vice-président;
6. Communication du Dr Hartmann, professeur à la Faculté de Médecine, sur les rapports des élèves avec la Maison de Santé Chirurgicale de Neuilly;
7. Communication de Mme le Dr Montreuil-Straus, chargée de la direction des Cours;
8. Communication de Mme le Dr Girard-Mangin, sur le stage des élèves au Dispensaire anti-tuberculeux de l'Hôpital Beaujon (Soins aux malades à domicile);
9. Compte Rendu du Dr Georges Baudouin, sur l'Hôpital Alphen-Salvador;
10. Compte Rendu du Dr Palle, sur l'Œuvre du « Sou des Nourrissons » (Consultations gratuites);
11. Communication sur l'Assistance à domicile par M. Maurice Verne;
12. Communication du Secrétaire général : Modifications au Règlement intérieur. Propositions relatives à l'achat d'un terrain et à la construction de l'école et d'un hôpital, M. Georges Cahen;
13. Allocution de M. le professeur Marfan;
14. Approbation de la gestion du Conseil d'Administration;
15. Renouvellement des pouvoirs des Censeurs;
16. Election de dix membres sortants et rééligibles du Conseil d'Administration : ratification d'un nouveau membre et d'un administrateur.

Pour le Conseil d'Administration :

La Présidente-Fondatrice.
G. Alphen-Salvador.

Le Vice-Président,
Dr E. Rist.

La Vie féminine.

Cette sorte de cercle féminin que nous avons annoncé, qui a pour fondatrice-directrice Mlle Valentine Thompson, fait paraître sous le même titre un journal où sont publiées les conférences faites à la galerie Excelsior (88, avenue des Champs-Elysées).

L'Alarme.

La Société l'Alarme fera un grand meeting anti-alcoolique, le vendredi 3 avril, à la salle Wagram. Nous publierons la liste des orateurs dans le prochain numéro.

Dans ses tournées de conférences en province, l'Alarme a fait aux femmes une large place, et notre cause en a moralement bénéficié; aussi souhaitons-nous que les femmes soient très nombreuses à la soirée du 3 avril.

Demander des feuilles de propagande pour vos amis, 33, rue Scheffer ou à la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, 147, boulevard Saint-Germain.

ON NOUS ÉCRIT

Accident à une féministe

A la suite d'un accident d'automobile, je ne peux suivre que par la pensée les réunions féministes qui m'intéressent tant. Voulez-vous l'annoncer pour faire savoir à mes Collègues et Amis le motif de mon abstention.

J'ai bon espoir de guérir vite et reprendre mes occupations, mais après un repos forcé,

Marya Chéliga.

Réponses

A Mlle Marie Beausire. — Je suis mademoiselle très touchée de vos appréciations et du dévoûment que vous nous offrez et vous en remercie vivement en mon nom, au nom de *La Française* et du féminisme français.

Nous serons très heureuses si vous voulez faire connaître et aimer notre journal.

J. M.

A Mlle Maheu. — Mme Prabonneaud a publié sous cette signature et sous celle de M. du Meynieux, plusieurs féeries chez Z. Démoulin, éditeur à Charleroi (Belgique). Les principales sont : *Le Petit Chaperon Rouge*, *Au Royaume de Flore*, *La Conquête de l'Air*, *La Fête des Nations*.

LES LIVRES

ROMANS

La Route sans clochers,
par Claude Varèze.

Comment une jeune fille d'âme ardente, élevée dans une petite ville monotone de province, sans autre but, et surtout sans autres moyens d'existence, que le mariage avec le premier prétendant sortable, trouverait elle de quoi alimenter sa vie? C'est la destinée sans idéal, sans rien qui élève l'âme au-dessus d'elle même, c'est la route sans clochers.

« Elle (l'héroïne) devait subir la condition féminine qui est d'attendre, d'accepter les hasards, qui est d'appartenir toute à la vie sentimentale et de n'en point choisir l'objet. »

Cette existence faisait autrefois les saintes résignées, aujourd'hui elle fait des révoltées. Des aspirations nouvelles ont pénétré sous l'enveloppe lourde d'ennui calme des petites villes, et de temps en temps se font jour et la déchirent. Ainsi Geneviève, mariée, faute de choix, à un brave homme de minotier un peu simple et vulgaire, scandalise le tout-Bourceuil en tombant par désœuvrement et vide de cœur, dans les bras de son cousin, jeune viveur plein de grâces. Cette chute et les trahisons, les bassesses qu'elle entraîne, malgré tout le talent avec lequel elles sont présentées, ne paraissent pas très vraisemblables étant donné le caractère de Geneviève. Mme Claude Varèze a compté sans les rébellions, à la dernière heure, d'une vertu innée et traditionnelle. Geneviève n'ignore pas que René est indigne d'elle; mais « la bizarrerie des choix féminins n'est le plus souvent, qu'absence de choix, exaltation d'enfermées et d'oisives, qui déborde un jour les digues et s'épanche au hasard » Soit. Seulement il semble bien qu'ici la faute ait lieu avant l'amour, et c'est en cela surtout qu'elle est une faute, au moins de la part de l'auteur.

La grande valeur de ce livre réside dans le style, incisif, spirituel et fort, sans négligence, sans tache de banalité, campant d'un trait un personnage, saisissant le point caractéristique d'une situation, plein de finesse et de mots qui portent. Pas d'émotion. L'héroïne n'est pas une vraie sentimentale. Dans sa souffrance, nous voyons de la honte, de l'humiliation, de la rage, de la jalousie animale; jamais un cri de vraie tendresse. Et n'est ce pas là la cause profonde de la sécheresse de sa vie? La poésie intime du cœur sait fleurir les buissons les plus épineux, dresser des clochers sur la plus plate des routes; et c'est seulement un jeu de mots tragique, de prendre un amant alors qu'on a besoin d'un amour.

Le Sursis de Monique,
par Mme Duriez-Maury.

Monique, fille du colonel marquis de Treyselles, gentilhomme sans grande fortune, a obtenu de son père un an de « sursis », au bout duquel elle devra avoir trouvé un mari, qui l'entretienne, *ou* vivre de son travail. Cet « ou » marque déjà un progrès dans les traditions bourgeoises : quand il deviendra un *et*, nous pourrons chanter victoire. Donc Monique part à la conquête du mari riche. Nos grand'mères auraient sans doute mieux compris que nous pourquoi il est plus décent à une jeune fille de famille de chercher à séduire un homme par mille coquetteries et stratagèmes, pour vivre de son argent, que de se créer une indépendance par le travail. Toujours est-il que Monique, après une série de péripéties assez amusantes et d'échecs malencontreux, finit, comme l'exigeaient à la fois la vraisemblance et la morale, par épouser un petit lieutenant pauvre qu'elle aime et dont elle est aimée. Et pour que vous n'ayez pas d'inquiétude sur son sort, un *deus ex machina* dotera le jeune lieutenant, assurant ainsi aux imprudents l'aisance sans laquelle eût succombé peut-être leur héroïque amour.

Alice Berthet.

LE THÉATRE

Palace Cirque de Paris

Sur le cable aérien, un film captivant par les milieux fort pittoresques où se déroule l'action : le monde des cirques et le monde des courses; film bien digne du Cirque de Paris qui reste l'établissement préféré de tous les gens de sport qui vont courir applaudir l'extraordinaire Santell et ses deux assistants dans leurs « athlétics acts ».

***

La Revue de Savoie a donné mardi une soirée de gala, dont le programme a été exécuté à la satisfaction de tous. Nous avons eu le plaisir d'applaudir Mme Louise Carmel, Miles Gérard, Ira Novi, F. Ruzé; Mme de Grandprey, le chansonnier Mauricat, les compositeurs Maurice Jacquet et Marcel Bernheim, et la petite danseuse Solovici.

Une agréable fantaisie d'Henry Jumel : *Le Nez de Cléopâtre*, a commencé la soirée, qui s'est terminée par la revue de Mauricet : *Alors ça colle*.

***

Une causerie musicale sur les classiques italiens du XVe au XVIIIe siècle a eu lieu mercredi dernier.

La conférence faite par Mme Maude Humphery a été agrémentée par des morceaux des maîtres italiens, exécutés par Mme Humphery, Miss Sarita Benaton et M. F. Pasquier.

Une causerie est annoncée pour le mois de mai sur la musique anglaise.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

Ce qui a été dit sur la femme depuis trente siècles, par Ernest Gaubert (Librairie des Annales politiques et littéraires), 3 fr. 50.

Les vieilles enseignes de Paris, par Charles Fegdal, dessins de André Warnod (Figuière et Cie), 3 fr. 50.

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, Salon des Artistes décorateurs.

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Au Champ de Mars, près l'Ecole Militaire, 30e Salon des Artistes Indépendants jusqu'au 30 avril.

Galerie Allard, 20, rue des Capucines, exposition de M. Georges-Bergès, jusqu'au 28 mars.

Galerie La Boëtie, 64 *bis*, rue La Boëtie, Salon de la Société des Dessinateurs Humoristes.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition d'aquarelles et pastels de M. Maurice Péronnot, jusqu'au 9 avril.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition de M. Archinard, jusqu'au 28 mars.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de MM. Van Saane Alzi, Alain de Coutouly, jusqu'au 14 avril.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Pierre Laprade, jusqu'au 4 avril.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de la Société nouvelle jusqu'au 10 avril, exposition de MM. Michel Cazin, Lefort, Maillaud, Gumery, jusqu'au 31 mars.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition des peintres du nu, jusqu'au 10 avril.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous rappelons à nos abonnés qu'il ne peut être tenu compte des changements d'adresse non accompagnés de 0 fr. 50.


YVONNETTE
Parfum exquis
DE
DELETTREZ
Parfumerie du Monde Élégant
15, rue Royale
PARIS

LA PRINCESSE ET LE PORCHER

Comédie-Conte rimée, en 1 Acte et 2 Tableaux

TIRÉE D'UN CONTE D'ANDERSEN

par Jacques TERNI

(Suite)

SCÈNE 2

Les Mêmes, *cachés*. **Perlette**, **Blandine**, **Elsa**. (*Filles d'honneur*)

(*Toutes viennent regardant dans la coulisse*).

Blandine. L'honorable.
Bigrenn discourt encore!

Gerta. Ah! c'est affaire à lui!
Ce qu'il est ennuyeux!

Perlette (*bâillant*). Ici, tout est ennui!

Blandine. Quand même on rit aussi, ma [divine Perlette;
Vos paons sont très gais.

Perlette. Oh! de leurs amusettes
Je ne m'amuse plus!

Elsa. Sauf le jour où Pimprelin
Cacha trente grelots dans un vertugadin!

Blandine. Celui de dame Ortrude.

Perlette (*riant du souvenir*). Eh! oui, j'ai [souvenance!

Blandine. Qui sourde...

Perlette. On peut le dire!

Blandine. Autant qu'une potence;
Tel mulet harnaché, sonna...

Toutes les Filles. Sonna! sonna!

Gerta. Et jusqu'à la nuitée ainsi carillona.
(*Grands éclats de rire*).

Perlette (*riant malgré elle*). C'était si drôle [à voir!...
(*puis bâillant*).
Ah! ce que l'on s'ennuie!

Blandine. Savez-vous ce qu'il faut, ma [princesse chérie,
Pour vous distraire un brin?

Perlette. Eh! dis-le donc!

Elsa. Un jeu?

Blandine. Vous rappeler pour nous quelque [conte, de ceux
Que sait votre nourrice.

Toutes. Oh! oui!

Perlette. Non, je suis lasse.

Gerta. Très court?

Perlette. Non.

Blandine. Ça repose, et vite une heure [passe!

Toutes. On vous supplie!

Perlette, (*cédant*). Ah! pour avoir la paix.
(*Elle se recueille*). Or, donc,
En ce temps-là vivait au fond
Du fiord une belle sirène.
Un soir une vague l'entraîne
Vers la rive où son regard voit
Un jeune prince fils de roi.

Elsa (*très intéressée*). Sûr, elle va l'aimer!

Blandine. Elsa, tais-toi, bavarde!
(*A Perlette*). Nous sommes restées à : quand [elle le regarde.

Perlette. Elle l'aima. Depuis ce jour
Connut les tourments de l'amour.
Alla chez la sorcière immonde
Vendre sa chevelure blonde
Contre un philtre qui lui permit
De courir après son ami;
Mais en souffrant de façon telle,
Pour marcher comme demoiselle
Au lieu de nager en poisson,
Que son sang coulait de son talon.

Blandine. Le prince fut au moins touché du [sacrifice?

Perlette. Las! jamais ne le sut, et ce fut [vain supplice;
Car trouva fille de son rang,
Ainsi que lui de noble sang,
Dont un beau jour il fit sa reine.

Gerta. Que devint pour lors la sirène?

Perlette. Au remous du flot démonté
S'en fut en larmes se jeter.
Et vitement rendit son âme;
Puisque n'était plus rien que femme,
Pour avoir de son cœur navré,
Si tant souffert, si tant pleuré.

Toutes. Oh! la pauvre sirène!

Elsa (*pensive*). On dit qu'elle était belle,
Pourtant mourut d'amour!

Perlette. Eh bien, tant pis pour elle,
On n'aime point, c'est tout.

Blandine. Plutôt que m'en passer,
Moi, je veux de son mal à l'instant tré- [passer!

Elsa. Magnifique et pauvre princesse,
Vous ignorez simple tendresse
Et grand dommage c'est pour vous,
Car elle est le charme de tout.

Blandine. Car Dieu donna suave ha- [leine
Aux fleurs, à l'oiselet une aile,
Aux hommes, ses favorisés,
Mieux que tout cela : les baisers.
La petite fille simplette
S'éveillant aux bruits du matin,
Sans que s'en mêle l'étiquette,
Trouve entre ses rideaux de lin
Se penchant la plus douce mie,
Et contre le sein réchauffant,
C'est entre ses deux bras blottie,
Le premier baiser de l'enfant.
Déjà l'on vous traite en altesse,
Quand l'autre serre sur son cœur
Débordant de vague tendresse,
Une poupée avec ferveur,
Et la berçant, la bouche pleine
De maternels balbutiements,
C'est à l'enfant de porcelaine,
Son premier baiser de maman.
Devenue une jeune fille,
En la bénissant tendrement,
Un jour le père de famille
Lui permettra l'enchantement,
De la gentille et douce chose,
Dont se signe un contrat d'amour,
Bruissement d'aile qui se pose :
Le baiser... le baiser tout court.

Perlette (*avec un dédain affecté*).
Des façons de manants! (*Elle bâille*).
Mon histoire est finie
Et le soleil est haut encor!... que je m'en- [nuie!...
Ah! qui donc nous fera la grande charité
De mettre en notre vie un peu de nouveauté!

Odet (*se montrant*). Mon maître, si tel est [votre plaisir, Altesse.

Perlette. Quel est celui ci?

Odet. Rien qu'une main, ma princesse,
Chargée en votre honneur d'incomparables [dons!

Perlette. Ton maître. [nom

Odet. Un prince; un fils aîné de roy. Son Isolin. D'alentour il est le plus aimable
Comme vous la plus belle. [table,

Perlette (*bas à Blandine*). Eh! ce page est sor-
Et de goût assez fin, il me semble.
(*à Odet*). Pourquoi,
Page, m'apportes-tu ces présents? et de moi
En retour de ceux-ci que désire ton maître?

Odet. Un simple mot d'espoir.

Perlette. Sans même le connaître?

Odet. Mais vous l'avez connu.

Perlette. Bon! quand on était petite!
Je me me souviens plus de ce vieux temps [jadis.

Odet. Lui n'a point oublié!

Perlette. Montre ta pacotille.
(*Odet sort*). Que cela serve au moins à divertir [mes filles.

Blandine. Que va-t-il apporter de rare et de [nouveau?

Elsa. Je suis impatiente.

Odet. (*rentrant avec l'oiseau sur son poing*).
Altesse, cet oiseau. [l'empire.
Pour son art merveilleux est connu dans

Perlette. Le fameux rossignol tant vanté?

Blandine. Qu'on admire.
Partout? [me fait don?

Perlette. Bien vrai, de ce trésor le prince

Odet. Il est à vous.

Gerta. Oh! l'amour!

Blandine. Le gentil!

Elsa. Le mignon! [joliment fait!

Perlette (*considérant l'oiseau*). Comme il est
(*Elle le touche*). Que Dieu me pardonne,
Il est vivant!... C'est ça... c'est ça que l'on [me donne?

Odet. Bien sûr.

Gerta. Un simple oiseau!

Elsa. Vivant!

Odet. En vérité
Mais que croyiez-vous donc qu'il fût? [affaire!

Perlette. Bien imité.
Un rossignol des bois qui chante, belle

Blandine. C'est son métier.

Elsa. Le rare serait de se taire.

Blandine. Il n'est pas tel mérite à savoir [habille
On sait aussi.
(*Toutes rient.*

Elsa. Puis il est très mal habillé!

(*A suivre.*)

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT *VIENNE A VOUS* ALLEZ A LUI PAR LA PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.

Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.

Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Leçons de chant, piano, solfège, anglais, allemand, par professeur dame expérimentée.
S'adresser à *La Française*. 995

A louer chambres meublées, vue magnifique, cure d'air, Suresnes.
Mme Verger, 54, route stratégique. — Téléph.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

BONNE PENSION S'adresser Mme Darbelle, Villa Jusiane, avenue Germaine, Nice, Mont-Boron (Alpes-Maritimes, France). Le plus joli coin des environs de Nice. Vue unique. Mer et forêt de pins; grands balcons. Cure d'air, situation plein midi. Jouissance d'une jolie terrasse et d'un jardinet. — Eclairage à l'électricité, sonnerie électrique, gaz, eau pure. — Prix de la pension : 6 à 9 fr. par jour.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*.
S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVIe).

On demande pour propriété près Paris, chez dame seule, deux domestiques, soit sœurs, soit mère et fille.
S'adresser à *La Française*. 990

Mme Delafoix, 14, rue du Bouquet-de-Longchamp (XVIe), professeur diplômée de modes et de fleurs faites à la main, demande leçons particulières et cours. 992

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).

1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.556 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.

2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr, cabin', cuisine, w.-cl., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité; petit jardin). 300 fr. par an.

3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.

S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vaugelin.
Ou à Chaumes-en-Brie : à Me Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, B^d St-Michel

UNE REVOLUTION DANS LE CINEMA. — Cette semaine, première de l'*Histoire d'un Pierrot*, au Palace-Cirque de Paris. Ce film extraordinaire, fidèle reproduction de la pantomime musicale du célèbre Mario Costa, est en effet la dernière production de la grande marque « Italica-Ars » dont la renommée artistique est mondiale.

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger, pour les numéros parus en 1914.

Les numéros des années précédentes seront envoyés recommandés contre 1 franc l'exemplaire, pour la France, et 1 fr. 25 pour l'étranger.

Nous servirons, aux prix habituels, ces abonnements partant du 1er octobre 1913, si demande nous en est faite avant fin juin 1914.

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Le Livre de la Fermière
par Mme ODETTE BUSSARD
OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France
En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : francs. — Cartonné : 6 francs

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fêtes de Pâques à Rome

Billets d'aller et retour spéciaux, à prix très réduits, délivrés du 29 mars au 13 avril 1914, au départ de toutes les gares du réseau.

Validité des billets : 30 jours (dimanches et fêtes compris) avec faculté de prolongation d'une période unique de 15 jours, moyennant supplément.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M., trois arrêts au choix en Italie, tant à l'aller qu'au retour.

Vallée du Rhône (Monuments antiques)

Le touriste, dont l'itinéraire du voyage comprend la traversée de la Vallée du Rhône, ne doit pas manquer de s'arrêter pour visiter les monuments antiques.

Un arrêt est obligatoire à Avignon ou à Arles pour faire l'Excursion des Baux par Saint Rémy, les Baux, Montmajour.

Le service quotidien de correspondance P.-L.-M., par cars automobiles qui fonctionnera cette année, du 15 mars au 1er juin, entre Avignon et Arles, permet de faire cette merveilleuse excursion dans les meilleures conditions de confort et de rapidité.

En voici l'horaire :

Avignon . .	départ	7 h. 30
Arles. . . .	arrivée	12 h.
Arles. . . .	départ	14 h.
Avignon . .	arrivée	18 h. 30.

Prix, dans chaque sens 15 fr. par personne.

Excursions organisées avec le concours de l'Agence « Les Voyages pratiques ».

1° Train spécial à marche rapide les 9 et 10 avril, permettant la visite de Lausanne et du Lac de Genève. Prix (tous frais compris) : 1re cl., 60 fr. ; 2e cl., 50 fr. ; 3e cl., 37 fr. 50.

2° Excursion de trois semaines en Italie, du 13 avril au 4 mai, permettant la visite de la Côte d'Azur. 1re cl. : 655 fr. ; 2e cl. : 565 fr.

3° Voyage d'un mois en Italie, permettant de visiter toutes les villes intéressantes et leurs environs. 1re cl. : 1.035 fr. ; 2e cl. : 935 fr.

4° Visite de la Corse en automobile. 1re cl. : 500 fr.

N. B. — Les prix ci-dessus comprennent : les billets de chemins de fer, le logement, la nourriture, les transports en bateaux, etc., sous la responsabilité de l'Agence.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au Bureau des Voyages Pratiques, 5, rue de Rome, à Paris.

A L'ÉPATANT cabaret artistique dirigé par M. William Burtey, spectacle varié et toujours intéressant. Les chansonniers dans leurs œuvres : Burtey, Paul Weil, Saint-Clair, Lucie Touchais et la nouvelle Revue.

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Despres, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1° Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.

2° Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.

3° Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.

4° Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.

5° Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.

6° Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.

7° Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.

8° Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine*.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, conférences et les réunions; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an; membres titulaires : 10 fr. par an; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte; secrétaire générale : Mme Maria Vérone; secrétaire : M. Moufflet; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité juridique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VIe.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne; Albert Chenevier, secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

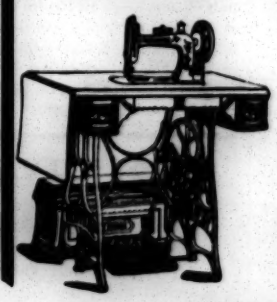
UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon; présidente : Mme Amélie Hammer; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Rousel, Alice Mollard; secrétaire générale : Mlle Hellé; secrétaire : Mme Cremnitz; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Farnam, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Hersentein, 10, rue d'Erlanger.

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS PARIS 1900



Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : **A. ROGALLE et Cie** 123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ève réhabilitée, par Clsire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr.; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

L'Eveil du féminisme en Orient, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

Le Préjugé des sexes, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Le Triomphe des Vaincus, par Harlor (3 fr. 50).

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).

Marthe Briens, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

L'Amour de Claire, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inévitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia); livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 5 francs franco, brochés; 6 francs reliés.
Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Caillas publiés dans le journal et édités en cartes postales. Ce sont :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.

ASSOCIATIONS RÉGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverts à tous les membres de l'enseignement public. Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 30, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : *L'Action féministe*.

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.

La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total de membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau